



AVIS PUBLIC

AUX PROPRIÉTAIRES DES RÉSIDENCES ISOLÉES (NON-DESSERVIES PAR UN RÉSEAU D'ÉGOUTS) SITUÉES SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC ROBERT-CLICHE

Tout propriétaire d'une résidence isolée (non desservie par un réseau d'égouts) a le devoir de respecter le règlement du Gouvernement du Québec sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22). Entre autres, lorsque l'installation septique devient une source de nuisance ou de contamination des eaux, le propriétaire doit s'assurer de la mise aux normes de son installation septique dans les plus brefs délais. Les citoyens n'ont donc pas à attendre la visite de l'inspecteur. De plus, vous avez avantage à vous conformer le plus tôt possible. Nous vous rappelons qu'il existe présentement un crédit d'impôt remboursable pour la mise aux normes des installations septiques.

La MRC Robert-Cliche est tenue d'appliquer cette réglementation sur son territoire. Pour ce faire, comme pour les années précédentes, la MRC informe sa population qu'elle entend procéder à des visites terrain d'un certain nombre de résidences sur son territoire. Les résidences visées pour l'année 2018 sont celles indiquées au tableau 1. Les résidences visées pour l'année 2019 sont celles indiquées au tableau 2. Les installations septiques de ces résidences feront l'objet d'une inspection et sont sujettes à une mise aux normes le cas échéant.

Nous tenons à rappeler qu'un permis doit avoir été obtenu avant tous travaux de construction, rénovation, modification ou déplacement d'une installation septique.

Donné à Beauceville, le 20 février 2018.

Michel Légaré, secrétaire-trésorier

TABLEAU 1 : Les résidences isolées dont les numéros de porte sont inscrits au tableau suivant sont sujettes à être visitées au cours de l'année 2018 pour la vérification de leurs systèmes de traitement des eaux usées.

NUMÉRO	VOIE	MUNICIPALITÉS
45 à 65	BOLDUC	Saint-Alfred
30	CAP	Saint-Alfred
45 À 47	COUVENT	Saint-Alfred
370 À 527	SAINTE-MARIE	Saint-Alfred
304 À 316	27 ^E RUE	Beauceville
399 À 424	35 ^E RUE	Beauceville
307 À 337	53 ^E RUE	Beauceville
803	CHAPELLE	Beauceville
808 À 875, 0*	FRASER	Beauceville
854 À 1084	GOLF	Beauceville
829	GRANDE LIGNE	Beauceville
1204 À 1305	DEUXIEME RANG	Saint-Frédéric
1214 À 1227	LESSARD	Saint-Frédéric
1100 À 1137, 0*	PREMIER RANG	Saint-Frédéric
431, 0*	QUATRIEME RANG	Saint-Frédéric
0*	SAINT-AMABLE	Saint-Frédéric
1303 À 1328	TROISIEME RANG	Saint-Frédéric
716 À 1265	276	Saint-Joseph-de-Beauce
109 À 281	173 NORD	Saint-Joseph-de-Beauce
1384	173 SUD	Saint-Joseph-de-Beauce
329 À 660, 0*	ASSOMPTION NORD	Saint-Joseph-de-Beauce
1036	ASSOMPTION NORD	Saint-Joseph-de-Beauce
445 À 851	BAPTISTE-MAHEUX	Saint-Joseph-de-Beauce
557 À 625	DESSERTER L'ASSOMPTION NORD	Saint-Joseph-de-Beauce
0*	LESSARD	Saint-Joseph-de-Beauce
1000 À 1116	PETITE-MONTAGNE	Saint-Joseph-de-Beauce
1358 À 1473	SAINT-JEAN	Saint-Joseph-de-Beauce
1180	SAINT-THOMAS	Saint-Joseph-de-Beauce
864 À 1075	VILLAGE-MARIE	Saint-Joseph-de-Beauce
106 À 202	ERABLES	Saint-Joseph-des-Érables
171	JOSEPH-PARE	Saint-Jules
0*	SAINT-BRUNO	Saint-Jules
215 À 265, 0*	TROIS	Saint-Jules
620	TROIS	Saint-Jules
201, 0*	UN OUEST	Saint-Odilon-de-Cranbourne
358 À 481, 0*	SIX EST	Saint-Odilon-de-Cranbourne
518	LANGVIN	Saint-Odilon-de-Cranbourne
418	WICKENS	Saint-Odilon-de-Cranbourne
199A	COMMERCIALE	Tring-Jonction
229 À 320	SAINT-CHARLES	Tring-Jonction

25 À 144	SAINT-LOUIS	Tring-Jonction
249	TROIS SUD	Tring-Jonction
320 À 345	1E RANG NORD	Saint-Victor
140 À 270	1E RANG SUD	Saint-Victor
170	EPINETTES	Saint-Victor
151 À 310, 0*	FONDS	Saint-Victor
124	PINS	Saint-Victor
105 À 649, 0*	SAINTE-CATHERINE	Saint-Victor
138	SAINT-JACQUES	Saint-Séverin

0* : une ou des bâtiments sans numéro civique

TABLEAU 2 : Les résidences isolées dont les numéros de porte sont inscrits au tableau suivant sont sujettes à être visitées au cours de l'année 2019 pour la vérification de leurs systèmes de traitement des eaux usées.

NUMÉRO	VOIE	MUNICIPALITÉS
76 à 79	ADELARD-FECTEAU	Saint-Alfred
275 à 505	SAINT-ETIENNE	Saint-Alfred
9 à 260	RANG UN	Saint-Alfred
530 à 709, 0*	DE LA PLÉE	Beauceville
307 à 335	DE LA RIVIÈRE	Beauceville
923 à 989	SAINT-CHARLES	Beauceville
505 À 650	DES BOISÉS-DULAC	Saint-Joseph-de-Beauce
572 À 610	HUARD	Saint-Joseph-de-Beauce
292	6 ^E RANG EST	Saint-Odilon-de-Cranbourne
264 À 272	8 ^E RANG EST	Saint-Odilon-de-Cranbourne
165 À 223	LANGEVIN	Saint-Odilon-de-Cranbourne
53 À 149, 0*	108	Saint-Victor
220 À 345	3E RANG NORD	Saint-Victor
1 À 7	FORTIN	Saint-Victor
70 À 75	À GATON	Saint-Victor
380 À 385	MATHIEU	Saint-Victor
837	DES PIONNIERS	Saint-Séverin
15 À 105, 0*	PREMIER RANG	Saint-Séverin
695 À 785	SAINT-ALEXANDRE	Saint-Séverin

0* : une ou des bâtiments sans numéro civique